

D’hier à aujourd’hui, le français dans le “marché” linguistique marocain

From yesterday to today, French in the Moroccan linguistic “market”

KHALIL MOUSSAFIR & MOHAMMED RAJ

Laboratoire LIDEALL Université Hassan 1^{er}

Khalil.moussafir@uhp.ac.ma; Mohammed.raj@uhp.ac.ma

Abstract

This article deals with the problematic question of the presence of the French language in the Moroccan linguistic field not only as a language of communicative, cultural and media exchanges, but also, and above all, as a language dominating the commercial, educational and literary sectors. and artistic. It should be said that this presence dates not only from the colonial period, that is to say from the beginning of the last century, but well before that. Beyond European borders, the French language has established itself in many countries, including Morocco where this language is established both as a communication tool and as an essential language for socio-economic promotion. In order to be able to circumvent the different facets of the sociolinguistic and sociopolitical presence of this foreign language in the linguistic “market” of this southern Mediterranean country, an overview is necessary in order to be able to question the different “social operators” who have a say in this historical presence.

Keywords

Social operators, language market, language taught, education language, status of the French language.

Resumen

Este artículo aborda la problemática cuestión de la presencia de la lengua francesa en el ámbito lingüístico marroquí no sólo como lengua de intercambios comunicativos, culturales y mediáticos, sino también, y sobre todo, como lengua dominante en los sectores comercial, educativo y literario y artístico. Cabe decir que esta presencia data no sólo del período colonial, es decir de principios del siglo pasado, sino de mucho antes. Más allá de las fronteras europeas, la lengua francesa se ha consolidado en muchos países, incluido Marruecos como herramienta de comunicación y como lengua esencial para la promoción socioeconómica. Para poder sortear las diferentes facetas de la presencia sociolingüística y sociopolítica de esta lengua extranjera en el “mercado” lingüístico de este país del sur del Mediterráneo, es necesaria una visión general que permita interrogar a los diferentes “operadores sociales” que tienen voz y voto en esta presencia histórica.

Palabras clave

Operadores sociales, mercado lingüístico, lengua enseñada, lenguaje educativo, estado de la lengua francesa.

Introduction

Le Maroc jouit d'une place particulière dans les relations d'échanges et de coopération avec l'Union européenne et ce, à travers le *Statut avancé* signé en 2008. Cet accord couvre plusieurs domaines de la vie économique, sociale et politique, y compris ceux qui nous intéressent ici, relatifs à l'éducation et à la formation. Ce partenariat stratégique a anticipé également des réformes juridiques et administratives dans les secteurs vitaux du pays. Nous nous intéressons dans cet article aux influences ayant touché le secteur éducatif et, plus particulièrement, celles concernant l'enseignement des langues dont le français demeure la pierre angulaire dans le système éducatif et plus globalement dans le système linguistique et le « marché aux langues » marocain. La présence de la langue française à côté des langues du Maroc, l'arabe, l'amazighe, ... en plus d'autres langues comme l'espagnol au nord et au sud du pays sur l'échiquier linguistique ne date pas d'aujourd'hui. La langue française au Maroc est passée par différentes étapes et a connu des rebondissements de différents ordres en fonction des enjeux économiques, politiques et historiques. Tout compte fait, la langue de Molière jouit d'une présence remarquable sur les scènes économique, culturelle, sociale et aussi éducative au sein d'un pays où les débats sur les problématiques linguistiques ne se déroulent pas sans une certaine acuité et véhémence. L'intérêt de la réflexion et des recherches sociolinguistiques et didactiques s'impose de plus en plus, surtout que le pays est en pleins chantiers le transfigurant et l'orientant vers d'autres horizons. C'est dans cette perspective que les choix linguistiques judicieux et prégnants sont de nature à non seulement accompagner ladite dynamique socioéconomique, mais à asseoir les bases solides d'une réflexion linguistique et sociolinguistique rationnelle et objective, loin de visions d'ordre idéologique ou autres. Prenant appui sur le contexte historique et l'intérêt accordé à cette langue "étrangère" l'on a droit de poser une question qui paraît toute simple, mais qui cache des enjeux multidimensionnels : qu'est-ce qui fait qu'au Maroc le français jouit d'une place particulière? De cette question fondamentale de la présence remarquable du français dans la vie des Marocains découleront d'autres que nous formulerons de la manière suivante: Quelles spécificités contextuelles d'ordre historique, socio-éducatif, littéraire et culturel contribuent-elles au renforcement de la place de la langue française sur cette terre d'Afrique du Nord? Jusqu'à quel point les systèmes éducatifs incarnent-ils l'ambivalence du statut accordé à cette langue étrangère?

Afin de pouvoir répondre à ces questions, nous tâcherons de commencer cet article par un éclairage sociolinguistique sur la place de la langue française dans le marché aux langues marocain. Nous soulignerons également, dans le cadre d'un aperçu historique, les principales relations entre le Maroc et la France. Ensuite, dans la deuxième partie, il sera question de mobiliser le concept clé d'"opérateurs sociaux" afin de décoder le rôle des différents intervenants dans le renforcement de la place du français au Maroc, malgré l'ambiguïté du statut accordé à cette langue étrangère. Cela permettra, en effet, de jeter une lumière utile sur des contextes socioéducatifs, littéraires, académiques et médiatiques.

1. Le français au Maroc: parenthèse historique

Le chercheur en sociolinguistique, plus particulièrement l'intéressé par les questions de politiques linguistiques, et pour mieux comprendre la place de la langue française dans le contexte marocain, ne peut rester indifférent au rapport des Marocains à cette langue. Il faudrait, en premier lieu, étudier la nature des liens historiques entre le Maroc et la France. À la suite d'un tour d'horizon historique, l'on apprend que "Les premières relations de la France avec le Maroc remontent à des siècles" (Chovin, 1957 : 249). Lesdites relations étaient plus influencées par les échanges commerciaux et économiques. C'est à l'époque du moyen âge que l'on a connu les premiers rapprochements diplomatiques. Les auteurs, les historiens et autres intéressés par les relations entre les deux pays des deux rives de la Méditerranée soulignent que le souverain Idrisside de Fès aurait envoyé à Charlemagne, en 801, une délégation "diplomatique" qui se serait trouvée à la Cour de l'empereur d'Occident en même temps qu'un envoyé du Calife Abbasside Haroun AR-Rachid. Rapprochements que l'historien et spécialiste des archives franco-marocaines, Jacques Caillé qualifie de "contacts sporadiques et des traités d'amitié sans effet pratique". Il faudrait attendre l'année 1577 pour assister à la première représentation permanente. Cette dernière a été inaugurée par Guillaume Bérard, médecin de son état et arabisant qui fut accrédité, auprès du Sultan saâdien Abd-al-Malik, en tant que consul de la nation française "ès-royaumes de Maroc et de Fez".

Le XVIIème siècle a perpétué cette tradition d'échanges et de relation diplomatique renforcée entre les deux pays, notamment avec les deux monarques, le Grand Sultan et le Roi Soleil. Ces rapports diplomatiques se manifestent dans l'échange d'ambassadeurs¹

1.1. Officialisation du français au Maroc

L'entrée officielle du français au Maroc coïncide avec 1912, date de la signature du Protectorat. Cependant, cette entrée s'est effectuée de deux manières différentes quant aux fonctionnements linguistiques et communicatifs. Premièrement, il faudrait savoir que, sous le Protectorat, le français était considéré comme langue officielle du pays. Sa diffusion, que l'on pourrait qualifier de limitée ou de portée restrictive étant donné qu'elle n'influçait pas de manière totale et catégorique les populations, s'est opérée de manière officielle ou institutionnelle. La seconde manière d'introduction de cette langue étrangère s'est déroulée de façon non officielle, c'est-à-dire de manière plus ou moins *informelle*, comme le souligne Benzakour, pour qui la *propagation* de la langue française s'est effectuée

autant sinon plus par les modes d'acquisition informelle que par l'école: apprentissage "sur le tas" par les rapports quotidiens avec les Français (domestiques mais aussi

¹ Cette époque fut un épisode remarquable dans l'histoire franco-marocaine, les deux puissants rois, à savoir Moulay Ismaël et Louis XIV, ayant régné plus d'un demi-siècle chacun dans son pays, ont entretenu des rapports diplomatiques. Le premier a choisi Abdallah Ben Aïcha pour représenter son pays en France. Le second a envoyé Jean-Baptiste Estelle à Salé pour représenter la France.

service militaire, relations d'affaires, commerce), acquisition par contact direct avec les colons européens d'origine sociale et géographique différente. (Benzakour, 2007: 46).

C'est grâce au contact direct avec les populations des colons, dans le cadre d'échanges commerciaux, dans les relations socioéconomiques et la vie administrative imposant l'utilisation de la langue étrangère que cette dernière a participé à la création de la dynamique nécessaire d'ouvrir le pays sur le monde extérieur et faciliter la modernisation de ses institutions.

1.2. La langue française et le secteur de l'enseignement-éducation pendant la période coloniale

Malgré l'importance accordée à la langue française et la place qu'elle occupait pendant la période coloniale², il faudrait dire que le "bilan global de *l'œuvre française* dans le domaine de l'enseignement était d'ailleurs décevant" (Benzakour, 2007: 47). L'enseignement de la langue française, l'enseignement-éducation et la politique éducative étaient l'affaire des Français. L'observateur et l'intéressé par la chose éducative à l'époque coloniale se rend compte facilement de la réalité de deux types d'enseignements. Le premier type favorise la classe dominante avec l'émergence d'établissements connus sous le nom d'écoles des *filles de notables*. Le second type est un enseignement destiné aux *filles du peuple*. Ce qui a engendré un enseignement avec deux têtes dont les conséquences socio-éducatives coûteuses vont se répercuter longuement sur un enseignement notoirement *élitiste*, malgré les intentions déclarées, celles de généraliser de l'accès à l'éducation et assurer une offre pédagogique capable de répondre aux demandes sociales en matière de scolarisation.

L'on pourrait dire que l'enseignement de cette époque n'attire guère le public cible à l'exception des filles de dirigeants. Autrement dit, les enfants dont les parents sont réellement impliqués dans le processus colonial. C'est ce qui fait dire aux chercheurs que l'école de cette époque était une école qui fonctionne selon "le principe de la discrimination de la clientèle scolaire." (Benhlal, 2005: 37).

1.3. Le français, langue de pouvoir

Le fait de s'arrêter sur cette période péremptoire de l'Histoire moderne du Maroc est significatif, et ce à plusieurs niveaux. D'abord, pendant cette période de l'occupation, et comme nous l'avons précisé, le français était la langue officielle, c'est-à-dire la langue de l'administration et des institutions. Ensuite, les différentes péripéties que va connaître la langue française et le débat qu'elle a engendré marquent les rapports entre les Français et les leaders du mouvement national marocain de libération. D'un côté, il y a la volonté implicite des Français à laisser la langue, en diachronie, effectuer son œuvre de décomposition des structures

² Rappelons que le Maroc a été sous le protectorat franco-espagnol de la période allant de 1912 à 1956. La France occupait le centre du pays et l'Espagne le nord et le sud.

linguistique, sociologique, et culturelle du pays. De l'autre, la réaction des précurseurs du "mouvement national" de renforcer la place de l'école nationale et son rôle dans la société marocaine par la mise en œuvre de l'enseignement dit libre, c'est-à-dire qui échappe à l'autorité française, un enseignement qui valorise l'arabe.

Remarquons ici que l'utilisation de la langue et de l'enseignement sont inscrits dans une vision stratégique. Pour les uns, pour asseoir les bases solides de l'autorité du Protectorat et, pour les autres, pouvoir lancer une lutte de libération en vue de l'indépendance. Le Maréchal Lyautey, figure emblématique de l'époque coloniale en Afrique du nord, disait sans équivoque qu'"il nous faut des berbérissants". La stratégie globale du Résident général de France au Maroc est de "diviser pour régner". Pour cela, il commence par créer des "collèges franco-musulmans" pour les "fils de notables" et des "écoles franco-berbères" pour apprendre le français aux jeunes amazighs (Moussafir, 2019), (El-Gherbi, 1993).

Ainsi, dans le cadre de mise en place de cet enseignement assuré en langue française (à la fois comme langue enseignée et langue d'enseignement), les autorités coloniales comptaient sur la future élite formée dans ces établissements pour trouver appui à ses différents projets sociopolitique et économique.

Aux points de vue sociopolitique et sociolinguistique, deux faits marquants se présentent. Sur le plan sociopolitique, notons la conscience prématurée des autorités coloniales du rôle prégnant de la langue arabe dans la réalité du Maroc. Les Français, dans leur politique de diviser pour régner, tenaient à détruire ce bloc "compact d'indigènes" dont la langue et les institutions seraient les mêmes. La langue "coloniale" serait dans cette ligne de pensée une sorte de démarcation entre les langues en présence. Et au lieu du rapport arabe/amazighe, on aurait comme schéma linguistique opérationnel ce qui suit: français/arabe et français/amazighe. Ainsi, le processus de francisation fût lancé et touche tous les secteurs vitaux de la vie administrative, juridique, économique, culturelle, littéraire et artistique.

Le second fait marquant est en rapport étroit avec le secteur d'enseignement par l'instauration d'un système éducatif destiné à former une élite influente dans son pays, mais dont la culture et le mode de vie à la française la rend fidèle aux ambitions coloniales pour, bien entendu, servir le projet global colonial.

2. Quel statut aujourd'hui pour le français ?

Aujourd'hui, et à peu près soixante-dix ans de l'indépendance du Maroc, le français est toujours présent dans les domaines vitaux du pays : en économie, en commerce, en diplomatie, dans les médias, en éducation, etc. Cependant, son statut demeure toujours ambigu: "Langue seconde? Langue étrangère à statut particulier ou privilégié? Chaque agitation identitaire remet au-devant de la scène l'ambiguïté qui entoure son statut" (Benzkour, 2007: 50).

Les textes officiels abordant la question linguistique ne désignent pas explicitement et directement la langue française, ne lui confèrent pas une place et un statut clairs. Tantôt nommée "première langue étrangère" (Charte Nationale d'Education et de formation 1999), tantôt évoquée dans le groupe des "langues étrangères les plus utilisées dans le monde" (article

5 de la constitution de 2011). C'est pourquoi l'on considère qu'au Maroc, la langue française jouit effectivement d'un statut de fait "facto" et non de droit de "jure" (Elhalfaoui, 2022).

Dans le domaine d'éducation-formation, la langue française est tantôt langue étrangère, tantôt langue seconde, langue enseignée et/ou langue d'enseignement, selon les cycles et les périodes de mise en place de politiques éducatives. Même avec l'arabisation des disciplines scientifiques³ (mathématiques, physique, chimie...) le français est resté langue d'enseignement des dites disciplines aux niveaux de l'enseignement supérieur et de la formation professionnelle.

Symbole de *prestige social*, langue *fonctionnelle*, *élitaire* ou encore *utilitaire*, la langue française oscille entre différentes postures qui cachent des enjeux sociopolitiques et économiques du pays. Ce sont ces dits enjeux qui font Barcelo Martinez aboutir à la remarque suivante "on observe que le Maroc ne reconnaît que deux langues officielles [...] mais accorde une importance notable à l'usage de la langue française". (Barceló Martínez, 2021: 417). En définitive, la présence remarquable de cette langue n'est pas sans soulever des questions et même des réactions quant à ses implications politiques et anthropologiques. Cependant, et "en dépit de toutes les fluctuations et les secousses identitaires, politiques et idéologiques [la langue française demeure] l'instrument par excellence du savoir scientifique et technique et la langue de la modernité et du prestige social » (El-Halfaoui, 2022: 125).

L'actuelle réforme du système d'enseignement scolaire inscrite dans la vision stratégique de la réforme 2015/30⁴ introduit la langue française non seulement comme langue enseignée obligatoire dans l'enseignement scolaire à partir de la première année de l'enseignement primaire, et en préscolaire, mais aussi en tant que langue d'enseignement. Tout un levier a été consacré à la problématique épineuse de langue d'enseignement en l'occurrence le Levier 13, intitulé: maîtrise des langues enseignées et diversification des langues d'enseignement; étant donné le rôle prégnant de la langue "dans la qualité des apprentissages, dans la réussite scolaire de l'apprenant et son insertion sociale et professionnelle, dans le rendement interne et externe de l'École et dans la promotion de la recherche" (CSEFRS, 2017: 17).

En dépit de la mouvance anglophone, la langue française se taille une place de choix dans le paysage linguistique marocain. En effet, elle est fortement présente dans tous les secteurs publics ou privés. Il est vrai que le processus de marocanisation des cadres et celui de l'arabisation mis en œuvre pendant les années 1980 avait pour objectif de limiter l'extension du français dans le secteur de l'enseignement scolaire, mais la langue de Molière a réussi à renaître de ses propres cendres étant donné les liens historiques et les intérêts politiques et économiques entre la France et le Maroc. Ce marquage de territoire linguistique n'est pas le coup d'un hasard mais le résultat d'un processus d'institutionnalisation d'organismes qu'on

³ Au fait, le Maroc a entamé le processus d'arabisation des disciplines scientifiques (mathématiques, physiques, sciences naturelles) entre 1985 et 1990. Ces dites disciplines sont désormais enseignées en langue arabe au lieu du français, dans les trois cycles scolaires, à savoir au primaire, au collège et au lycée. Notons que l'enseignement supérieur et la formation professionnelle ne sont pas concernés par l'arabisation.

⁴ Le système éducatif marocain vit actuellement au rythme de la réforme dite vision stratégique 2015/2030 qui introduit des changements structurels au niveau de tous les cycles. Ce qui nous intéresse dans cette étude c'est la place de la langue française dans le système.

peut qualifier "d'opérateurs sociaux" qui ont largement contribué à la diffusion de la langue et de la culture françaises et francophones au Maroc. À préciser que le concept d'"opérateur social" quant à lui signifie que "Dans tout groupe social donné, des sous-groupes entraînent positivement ou négativement l'ensemble" (Durand, 1996: 197). Partout dans le monde existent des sous-groupes qui exercent une influence capitale sur l'orientation, voire le devenir d'une société. On peut juste, ici, ouvrir une parenthèse et citer comme exemple les personnalités historiques et politiques qui ont profondément marqué l'Histoire moderne dans le sens positif ou négatif du terme. De même, les courants et les mouvements de pensées littéraires, philosophiques et artistiques, dont les apports sont indéniables, façonnent notre manière de penser et de percevoir le monde. A titre d'illustration, dès son accession au pouvoir, Hitler créa un ministère de la *Propagande* et de l'*Education* du peuple dont le responsable, Joseph Goebbels, n'était autre que le chargé du "modelage des esprits" pour servir la cause nazie. Plus récemment, en 2011, le *Printemps* arabe fut orchestré par des jeunes, en situation délicate et face à un avenir incertain, utilisant les réseaux sociaux pour descendre dans la rue et scander les mêmes slogans révolutionnaires en Tunisie, en Égypte, en Lybie, en Syrie ... Étant un projet d'État, l'existence de la langue française au Maroc a besoin d'acteurs dynamiques et opérationnels s'ingéniant à conférer à cette langue le label de langue privilégiée.

2.1 Le français et les *opérateurs sociaux*

2.1.1 Les établissements scolaires et universitaires

Au niveau de l'enseignement scolaire c'est-à-dire (primaire, collège et lycée), le français est une langue enseignée et en même temps une langue d'enseignement. Comme cité précédemment, le processus d'arabisation des années 1980 a réduit le spectre d'utilisation de la langue française ne lui laissant que son statut de langue enseignée, mais quelques années plus tard, le français a recouvert son statut de départ. A titre illustratif, actuellement les matières scientifiques et techniques sont enseignées en langue française. En plus de cela, au baccalauréat le français est programmé en tant que discipline par le biais des œuvres littéraires françaises et francophones avec une enveloppe horaire de l'ordre de quatre-cent-trente-deux heures (432h) durant les trois années du cycle secondaire qualifiant (au lycée). Ainsi, en arrivant à l'université, l'étudiant marocain aurait effectué un total de mille-neuf-cents heures (1900h) d'étude de français, évidemment en tant que discipline enseignée dans les trois cycles: primaire, collège et lycée.

2.1.2 Les établissements scolaires français et l'enseignement privé marocain et la langue française

Au Maroc, dans certaines villes les consulats généraux de France ont planté des antennes scolaires dans le but de promouvoir la langue française au-delà de l'Europe. Une dizaine d'écoles et de lycées en relation directe avec l'Agence pour l'Enseignement Français à

l'Étranger (AEFE) reçoivent une population d'élèves dûment sélectionnés pour apprendre, prioritairement, le français et la culture française⁵. Au total, rien qu'à Casablanca, on peut énumérer environ dix-sept établissements scolaires français qui constituent des canaux officiels renforçant la présence de la langue française dans le paysage linguistique marocain. Sur le site du Consulat de France à Casablanca, on peut lire l'expression "la France au Maroc". D'un point de vue manageriel sectoriel, les établissements de la mission française fonctionnent comme des opérateurs sociaux assurant la pérennité de la langue et de la culture françaises au Maroc⁶. De l'autre côté, force est de constater que des structures scolaires œuvrent pour l'ancrage et la promotion de la langue française, à savoir les établissements privés marocains qui sont sous la tutelle du Ministère de l'Éducation Nationale, du Préscolaire et des Sports.

Grâce à cette présence historique influente, la maîtrise du français est devenue une sorte d'assurance, de sécurité sociale pour les parents qui *volens nolens* orientent leurs enfants dès un âge précoce à apprendre le français. De leurs côtés, lesdits établissements d'enseignement privé, dont la prolifération a pris de l'ampleur ces dernières décennies, rivalisent de *relooking* linguistique, en l'occurrence le français, pour attirer des parents soucieux de donner à leurs enfants un niveau de français leur permettant une intégration professionnelle optimale. En effet, qu'il s'agisse des établissements privés ou publics, les cursus de formation les plus prometteurs sont dispensés en langue française. On peut citer comme exemples les Ecoles de Commerce et de gestion, les écoles d'Ingénieur, les facultés des Sciences et techniques, etc. En définitive, très prisée par les milieux socioprofessionnels, la langue française fait office de passeport pour s'imposer sur les scènes économique et sociale. Ceci bien entendu au niveau de l'enseignement-éducation au sein du pays, mais qu'en est-il des étudiants marocains qui choisissent de poursuivre leur parcours universitaire en France?

2.1.3 La mobilité étudiante marocaine en France

Aujourd'hui, le phénomène de la mobilité estudiantine et l'ouverture à l'international sont devenus une monnaie courante dans tous les pays. Pour le cas du Maroc, nous nous arrêtons sur ce phénomène pour justement expliquer la place qu'occupe toujours la France comme destination privilégiée des étudiants Marocains, même si d'autres pays comme l'Espagne, l'Allemagne, le Canada, la Russie, la Chine ... attirent de plus en plus d'étudiants Marocains. En comparaison avec d'autres nationalités, les Marocains figurent toujours en tête des étudiants étrangers en France. Par exemple, au titre de l'année académique 2022/2023 "près de 92 000 étudiants originaires du Maghreb étaient inscrits dans un établissement d'enseignement supérieur et de recherche français. Parmi ces effectifs, près de la moitié (49%) sont marocains" (Campus France, 2023: 22). Ces données sont significatives si l'on prend en considération le rôle prégnant que jouent ces jeunes en tant qu'"opérateurs sociaux" dans l'expansion de la langue française parmi une communauté non européenne vivant en France et utilisant le français comme langue première pour communiquer, étudier et travailler. Il faut bien préciser que les jeunes bacheliers doivent passer des tests parfois éprouvants, attestant de leur niveau de maîtrise

⁵ A Casablanca : L'école Georges BIZET, Claude Bernard, Théophile GAUTIER ; collège Anatole France, Lycée Lyautey

⁶ Enseignement français - Les Consultats Généraux de France au Maroc (consulfrance.org)

de la langue française. Ces tests sont harmonisés sur l'échelle des niveaux du *Cadre européen* (CECRL). Autrement dit, tout étudiant en mobilité porte en lui un projet linguistique qui devrait lui faciliter non seulement son parcours universitaire mais aussi de communiquer en français dans les différentes situations qui se présenteraient et être également en mesure de comprendre et respecter la culture de l'autre. Ces étudiants qui se retrouvent sur le sol français sont *ipso facto* des opérateurs sociaux, des médiateurs linguistiques et culturels qui contribuent au renforcement de l'existence de la langue française autant dans le pays d'accueil que dans leur pays d'origine lors de leur retour.

2.2 Instituts français, alliances françaises et société civile

D'autres opérateurs sociaux concourent à soutenir, d'une façon ou d'une autre, la place que la langue française avait toujours défendue depuis 1912, date de signature du Protectorat, à savoir les antennes de l'Institut français au Maroc. En effet, on compte aujourd'hui sept instituts français et deux Alliances françaises réparties comme suit : les instituts français concernent Agadir, El-Jadida, Essaouira, Kenitra, Meknès, Oujda, Tanger, Tétouan. Quant aux Alliances, elles sont situées dans deux villes : Safi et Ouarzazate. Géographiquement, ces organismes sont distribués d'une manière telle qu'ils touchent le nord, le sud, l'est et l'ouest du pays. Autrement dit, un processus de territorialisation de ces organismes a été mis en place pour permettre à ces institutions de jouer leur rôle de faire de la langue française une composante essentielle du paysage plurilingue marocain. Jouissant d'une grande notoriété et d'une réputation exceptionnelle, ces dits opérateurs contribuent à la durabilité et la résilience de ces antennes dans un contexte social plurilingue. Parallèlement à ces organismes plus ou moins officiels représentant les institutions françaises, d'autres organismes d'opérateurs sociaux ou socio-professionnels ont leur mot à dire quant à la place incontournable du français dans la vie des Marocains. Parmi ces opérateurs, nous ne pouvons pas passer sous silence le rôle important joué par l'Association Marocaine des Enseignants de Français (AMEF). En effet, créée en 1971, cette association a pour objectif principal de rassembler la communauté d'enseignants du français au Maroc afin de promouvoir la réflexion sur les pratiques enseignantes et favoriser la recherche sur l'enseignement/apprentissage du français langue étrangère (FLE) au niveau national et international. Ayant pour partenaires le Ministère de l'Éducation, l'Institut français au Maroc et les Académies Régionales de l'Éducation et de la Formation, ladite association organise différentes activités à l'échelle nationale et internationale : colloques, congrès nationaux, universités d'été, forums, concours. Elle met à la disposition des enseignants de français et aux chercheurs dans le domaine la revue intitulée *Recherches Pédagogiques* afin de pouvoir publier leurs travaux de recherche, partager leurs expériences pédagogiques ou tout simplement faire entendre leur voix. L'AMEF dispose d'un réseau de comités provinciaux (CP) qui communique d'une manière systématique avec le Bureau National. C'est ce qui explique que, depuis 1971, date de sa création, l'AMEF continue toujours à encourager l'enseignement-apprentissage de la langue et de la culture françaises à travers le pays.

2.3 La littérature marocaine d'expression française : le littéraire et l'académique francophones

Au Maroc, l'histoire de la langue française est liée en grande partie à des auteurs qui, pour des considérations idéologiques ou autres, ont choisi de s'exprimer en langue française au lieu de le faire en arabe. Bien sûr, cette posture n'était pas seulement celle des écrivains marocains, mais également celle de leur confrères algériens, tunisiens, sénégalais pour ne citer que ceux-ci. Loin de réactiver le débat sur le statut de la littérature marocaine d'expression française, nous nous contenterons dans cette contribution de souligner que la langue française, quand bien même elle serait "corrompue" par des "canadianismes" et des "anglicismes" comme le pense Marcel Dugas (1929) cette même "corruption" a occasionné la naissance d'une nouvelle langue se situant entre le français et l'arabe. Les écrivains dit de la première génération, c'est-à-dire des années 1950, 1960 comme Driss Chraïbi, Ahmed Sefrioui, Tahar Benjelloun, Abdellatif Laabi, Mustapha Nissabouri ou encore ceux de la nouvelle génération ont réussi à insuffler à la langue française une dynamique imprégnée de la culture locale, celle du terroir marocain. Au contact avec le vécu social, la langue française s'est nourrie de l'imaginaire marocain comme elle l'a fait au Québec ou un peu partout dans le monde. Aujourd'hui, au lycée et à l'université des œuvres littéraires françaises et francophones sont enseignées à des milliers d'apprenants marocains. Dans les universités marocaines, les départements scientifiques et techniques, les départements de gestion et de management, les départements de langue et de littératures françaises encadrent chaque année des centaines de thèses de doctorats rédigées et présentées en langue française dans au moins 146 établissements universitaires. Force est de constater que d'un point de vue statistique, la langue française est parvenue à se forger une place stratégique dans l'échiquier linguistique marocain. Ceci bien entendu au niveau de l'enseignement-éducation au sein du pays, mais qu'en est-il des étudiants marocains qui choisissent de poursuivre leur parcours universitaire en France?

2.4 Presse, médias et réseaux sociaux et renforcement de la place du français

Dans son modèle SPEAKING, Dell Hymes montre l'importance de la composante G (Genre) dans l'acte de communiquer en rapport étroit avec son aspect ethnolinguistique. Comme outil de médiation efficace et efficient, les médias, la presse écrite et numérique ainsi que les réseaux sociaux contribuent à l'explosion informationnelle dans un contexte social déterminé. Loin de faire l'analyse de l'impact de ces opérateurs sur l'imaginaire collectif de la communauté, travail qui reste à développer à part, nous nous contenterons de signaler l'importance de ces outils dans le maintien de l'équilibre linguistique au Maroc. En effet, actuellement, on peut constater la présence de plusieurs journaux quotidiens et hebdomadaires écrits en langue française, dont les principaux sont au nombre de 11, 44 magazines et 10 chaînes radiophoniques francophones (Cf. annexe). Sur son smartphone, il est tout à fait possible d'avoir tous ces outils de communication en format numérique. Pour ce qui est des réseaux sociaux, il

serait utile de rappeler que LinkedIn, pour ne citer que cet exemple, est surtout utilisé en français par tous les Marocains actifs sur ce réseau. Plateforme socioprofessionnelle par excellence, LinkedIn offre aux professionnels marocains francophones une projection dans l'avenir professionnel car, au Maroc, il faut bien le souligner, entrepreneurs, médecins, pharmaciens, managers, ingénieurs ..., tous utilisent la langue française dans leur système de communication, car les enseignements qu'ils ont reçus étaient en langue française.

Conclusion

En termes de conclusion, la présence de la langue française est concurrencée par d'autres langues, en particulier les partisans de l'école anglophone. Cependant, la réalité sociolinguistique montre que la langue française, depuis 1912 jusqu'à aujourd'hui est tellement enracinée dans le quotidien des Marocains, elle est devenue une composante linguistique essentielle de la société marocaine multilingue et multiculturelle. Présence notoire en éducation, en échanges économiques et commerciaux, dans les médias et les réseaux sociaux, cette langue offre parfois à ses utilisateurs la possibilité d'exprimer en français ce qu'ils ne peuvent dire en arabe, ce qui relève de tabous ou ce qui touche la pudeur sociale. Langue de pouvoir mais aussi langue de rédemption, la langue de Molière demeure une langue prisée au Maroc, parlée par une population importante, même très maladroitement par des gens qui n'ont jamais été sur les bancs de l'école. Ce qui fait qu'elle continuera à susciter les débats et animer les discussions au-delà des frontières européennes.

Références bibliographiques

BARCELÓ MARTÍNEZ, Tanagua. 2021. Traduire le Maroc en français: le cas des textes d'immatriculation. *Cédille, Revue d'études françaises*, 411-437.

BARTHES, Roland. 1984. *Le Bruissement des langues. Essais critiques*. Paris, Seuil.

BENHLAL, Mohamed. 2005. *Le Collège d'Azrou: la formation d'une élite berbère, civile et militaire au Maroc*. Paris, KARTHALA ET IREMAN.

BENZAKOUR, Fouzia. 2007. "Langue française et langues locales en terre marocaine : rapports de force et reconstructions identitaires". *Hérodote*, Éditions La Découverte n° 126, 45-56.

BENZAKOUR, Fouzia. 2013. "Le français au Maroc ; une variété occultée en quête de légitimité" Récupéré sur LED lien : <https://books.openedition.org/cjb/1068?lang=fr>

CAILLÉ, Jacques. 1968. *Le Consulat de Tanger: des origines à 1830, Volume 2 de Petite histoire des consulats*. Paris, Éd. Pedone.

CAMPUS, France. 2023. *Dynamiques régionales*, n° 6.
file:///C:/Users/Pr.MOUSSAFIR.I2S/OneDrive/Bureau/Traduire_Marco_atravers_fran%C3%A7ais.pdf.

CHOVIN, Gisèle. 1957. "Aperçu sur les relations de la France avec le Maroc, des origines à la fin du moyen âge". *Hesperis Tamuda, Revue de la Faculté des Lettres de Rabat*, tome XLIV, 1957, 3e – 4e trimestre.

CONSEIL SUPERIEUR DE L'ENSEIGNEMENT, DE LA FORMATION ET DE LA RECHERCHE. 2017. *Vision stratégique*. Récupéré sur 2015/2030: Conseil Supérieur de l'Enseignement, de la Formation et de la Recherche https://www.csefrs.ma/wp-content/uploads/2017/09/Vision_VF_Fr_-Resume.pdf

DE POLI, Barbara. 2005. "Francisation et arabisation au Maroc : l'identité linguistique entre enjeux symboliques et idéologiques". *AION*, vol. 65, n° 1-4, 1/26.

DUGAS, Marcel. 1929. *Littérature canadienne*. Paris, Firmin-Didot.

DURAND, Gilbert. 1996. *Introduction à la mythologie*. Tunis, Cérès.

ELFASSI-ALFIHRI, A. 2019. "Y a-t-il une tierce solution à la problématique des langues d'enseignement au Maroc, article publié en arabe". *Hespress*. <https://www.hespress.com/orbites/420604.html> (consulté le 07/03/2024)

EL-GHERBI, El Mostafa. 1993. *Aménagement linguistique et enseignement du français au Maroc: enjeux culturels, linguistiques et didactiques, Meknès, La Voix de Meknès*. Meknès, La voix de Meknès.

EL-HALFAOUI, Mohamed. 2022. "La langue française au Maroc, un statut de facto et non de jure", <https://revues.acaref.net/wp-content/uploads/sites/3/2022/04/Mohamed-EL-HALFAOUI.pdf>, (consulté le 06/04/2024)

GAJO, Laurent. 2009. "Politiques éducatives et enjeux socio-didactiques: l'enseignement bilingue francophone et ses modèles". *Glottopol* 13, 14-27.

HYMES, Dell. 1984. *Vers la compétence de communication*. Paris, Hatier.

JULIEN, Charles-André. 1978. *Le Maroc face aux impérialismes*. Paris, Éditions, J.A.

KHALFALLAH, Nejmeddine. 2015. *L'arabe moderne. Péripéties et enjeux, Langue, Linguistique, Maghreb Moyen Orient*. Paris, L'Harmattan.

MGHARFAOUI, Khalil. 2018. "La contextualisation comme facteurs de réussite de l'enseignement des langues : Cap Université comme modèle". Récupéré sur leric.ma: <http://leric.ma/2018/11/25/la-contextualisation-comme-facteur-de-reussite-de-lenseignement-des-langues/>

TULLON, Hubert. 2009. "Arabe et Français dans les systèmes éducatifs Tunisien et Marocain au tournant du XXIe siècle". *Synergie Tunisie*, n° 1, 39-51.

Annexes

1. Presse écrite

Journaux marocains francophones	Hebdomadaires francophones
<ul style="list-style-type: none">• L'Opinion• Libération• Le Soir Echos• Le Matin• Maroc soir• L'Economiste• Les Inspirations Eco• Aujourd'hui le Maroc• Au fait (quotidien gratuit)• Al-Bayane	<ul style="list-style-type: none">• Flash économie (Journal des annonces légales)• L'écopress.com• Challenge Hebdo• Economia• Finances News Hebdo• La Nouvelle Tribune• La Vérité• La Vie Éco• Le Canard Libéré• Le Journal de Tanger• Le Temps• Le Reporter• Maroc Hebdo International• Telquel• L'Observateur du Maroc• Sport Hebdo• EcoPlus• Presse Maroc

2. Quelques exemples de chaînes radiophoniques francophones :

- *Chaine inter*
- *Atlantic Radio*
- *Hexagone FM*
- *Hit Radio*
- *Medi 1 Radio*
- *Ness Radio*
- *NRJ Maroc*
- *Radio 2M*
- *Radio Star Maroc*
- *Ond Expat*
- *Luxe radio...*